



SAINT-PATRICE-DE
SHERRINGTON

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 9 juin prochain à 19 heures, le conseil municipal devra statuer sur (3) demandes de dérogation mineure :

Nature et effets :

- 1.** Demande de dérogation mineure relative à l'implantation d'un bâtiment principal commercial non conforme — Lot n° 5 159 976 (matricule 0202-83-4383) rue O'Meara.
- 2.** Demande de dérogation mineure relative à la hauteur d'un garage attaché — Lot n° 5 647 526 (matricule 0598-91-6080) 336, rang Saint-Michel
- 3.** Demande de dérogation mineure relative à la subdivision d'un lot non conforme à l'intérieur du périmètre urbain — Lot n° 5 160 044 (matricule 0202-21-8915) 307, rue Saint-Patrice

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à dg@sherr.ca.

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 21^e jour du mois de mai 2025.

Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 21^e jour du mois de mai 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 21^e jour du mois de mai 2025.

Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier